NAO : ne prenez pas en otage les salariés

Communiqué • 27 mars 2024

Mesdames, Messieurs de la Direction,

Seule Force Ouvrière a accepté de signer l'accord 2024 de la NAO.

Après de nombreux débats internes, convaincus de son caractère insatisfaisant mais conscients aussi des attentes légitimes de l'ensemble des salariés, nous avons en responsabilité apposé notre signature en bas de l'accord.

Insuffisant au vu du refus des autres parties prenantes.

Mais vous, la Direction de France Télévisions, devez améliorer le quotidien de tous.

Vous pouvez appliquer l'accord unilatéralement.

Il en va d'abord des plus petits salaires de l'entreprise. Assistantes et assistants, pour lesquels FO France.tv s'est battu en négociation ont la possibilité d'être augmentés de 1500 euros bruts par an.

C'est malheureusement toujours ça de pris.

Et il en va de même pour tous les autres, pour nous tous.

A votre tour d'être responsables.

FO France.tv vous le demande.